

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE- PARC AQUATIQUE PIRATES WORLD

Conditions Générales de Vente relatives aux prestations de billetterie en ligne.

ARTICLE 1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes de billets Internet passées sur le site internet du parc aquatique Pirates World.
- Nous nous réservons la possibilité de les adapter ou de les modifier à tout moment. Dans ce cas, seront appliquées les conditions générales de vente en vigueur le jour de la commande.
- Les produits vendus sur le site Internet www.piratesworld.fr sont destinés au consommateur final de Pirates World.

ARTICLE 2. RELATIONS CONTRACTUELLES

2.1. Les informations figurant sur les sites Internet et les brochures de l'année en cours de Pirates World peuvent faire l'objet de modifications dont le client sera préalablement informé à la conclusion de sa commande.

2.2. Pirates World est le seul interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. Pirates World ne peuvent être tenus responsables des dommages résultant de la force majeure ou du fait de tout tiers à l'organisation. Dans ces cas, si une ou des prestations Pirates World ne pouvaient être réalisées aucun remboursement ou dédommagement ne pourrait être exigé.

2.3. Le client reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions de vente suivantes : être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. A défaut, Pirates World se réservent le droit d'annuler la commande.

2.4. Toute commande implique de se conformer au règlement intérieur dûment affiché à l'entrée du parc et consultable via le lien ci-après <http://pirates.site.webgazelle.net/reglement-interieur.php>

2.5. En application de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation, les prestations proposées par Pirates World, en tant que prestations touristiques, ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 121-20 et suivants du même Code, en matière de vente à distance.

ARTICLE 3. TARIFS ET RÈGLEMENT

3.1. Les Billets sont vendus aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet www.piratesworld.fr lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros TTC sur lequel est appliqué le taux de la TVA applicable. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.piratesworld.fr, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais éventuels de

traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui seraient facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Les billets sont délivrés par courrier électronique à l'adresse indiquée et validée par le client.

3.2. Dès que la commande de billets est confirmée et payée, Pirates World ne peut appliquer rétroactivement les réductions et les offres promotionnelles ponctuelles.

3.3. Tous les règlements doivent être effectués en euros par carte bancaire autorisée, le jour même de la commande. Un paiement intégral et immédiat est requis pour toute commande effectuée sur le site Internet www.piratesworld.fr. Tous les autres moyens de paiement ne sont pas acceptés. Pirates World n'est responsable de tous frais sur les transactions par carte bancaire, occasionnés le cas échéant par la variation du taux de change ou pour d'autres raisons.

3.4. La date de validation de la commande de billets correspond à la date de la commande et de son paiement par carte bancaire en ligne (loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique).

3.5. Tout bon de commande de billets signé du client par "clic" constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause. Le " clic", associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégrité des messages, constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite.

3.6. Le paiement par carte bancaire s'effectue sur les serveurs bancaires sécurisés de notre partenaire CREDIT AGRICOLE. Ceci implique qu'aucune information bancaire concernant le client ne transite via le site de Pirates World et de l'interface *PAYGREEN*. Le paiement par carte bancaire est donc parfaitement sécurisé; la commande du client sera ainsi enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par la banque choisie par le client.

3.7. Les coordonnées de la carte de crédit du client sont cryptées grâce au protocole SECURPAY et ne transitent jamais en clair sur le réseau. Le paiement est directement effectué auprès de la banque. Pirates World et l'interface Paygreen n'ont, en aucun cas, accès à ces coordonnées, et ne les gardent pas sur les serveurs. C'est pourquoi elles sont redemandées au client à chaque nouvelle transaction sur notre site.

3.8. Pirates World se réserve le droit de refuser d'honorer une commande de billets émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

ARTICLE 4. VALIDITÉ DE LA COMMANDE DE BILLETS SUR INTERNET

4.1. Les commandes de billets Internet achetées via les sites Internet de Pirates World ne sont valables que pour la saison et/ou la période indiquées sur le billet lors de la commande.

4.2. Les commandes de billets Internet enfants peuvent faire l'objet d'un contrôle sur l'âge de celui-ci à l'entrée aux caisses Pirates World. En l'absence de pièces pouvant justifier de ce tarif spécifique, Pirates World est en droit de faire payer la différence avec le billet tarif adulte en vigueur, lors de la date de visite.

4.3. Pirates World ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée notamment en cas de perte ou de vol de la commande de billets. Il ne pourra pas être délivré de duplicata sur place.

ARTICLE 5. PRÉSENTATION DES COMMANDES DE BILLETS INTERNET

5.1. Document imprimé : La fonctionnalité d'impression des commandes de billets achetés via Internet, implique d'imprimer lesdits documents sur une imprimante ordinaire à partir d'un accès Internet. Le client doit s'assurer que les commandes de billets imprimées disposent d'une bonne qualité d'impression et devront correspondre impérativement aux conditions de validité décrites ci-après. Des documents partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, le client doit réimprimer sa ou ses commandes de billets Internet afin de disposer d'une bonne qualité d'impression. Le client pourra vérifier la qualité de l'impression en s'assurant que les informations écrites sur la commande de billets Internet ainsi que le code-barres sont bien lisibles. Pirates World déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression de commande de billets Internet imprimable par les soins du client.

5.2. Document présenté depuis un support numérique : Le « billet » peut être présenté à l'entrée du parc depuis un support numérique portable (téléphone mobile ou tablette). Ceci implique que le client a effectué le téléchargement dudit document préalablement à sa venue sur place et qu'il s'est assuré du bon fonctionnement de son appareil mobile. Le client doit présenter le document de manière à ce que le code-barres puisse être directement scanné sans aucune intervention de la part du personnel de Pirates World. Des documents partiellement téléchargés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. Pirates World décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou de téléchargement de commande de billets Internet téléchargeables par les soins du client.

5.3. Chaque commande de billets Internet imprimée ou téléchargée est munie d'un code-barres/QR CODE ou d'un numéro identifiant, contrôlé et enregistré à l'entrée de Pirates World, à l'aide de lecteurs de code-barres, permettant l'accès à Pirates World. Il est impossible d'être admis à l'entrée de Pirates World plusieurs fois avec la même commande de billets Internet.

5.4. Seule la première personne à présenter la commande de billets Internet sera admise ; celle-ci étant présumée être le porteur légitime de la commande. Les commandes de billets Internet sont personnelles et incessibles. Elles ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables.

ARTICLE 6. DONNÉES PERSONNELLES

6.1. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse suivante en indiquant vos noms, prénoms et adresse : Pirates World –chemin des dunes, 34300 Cap d'Agde.

6.2. Les données personnelles collectées par Pirates World lors de l'achat d'un billet sur internet sont réservées à l'usage de la billetterie. Les adresses ne font l'objet d'aucune commercialisation, ni diffusion à des tiers.

ARTICLE 7. INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

7.1. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.piratesworld.fr

7.2. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.piratesworld.fr

ARTICLE 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

8.1. Le contenu du site internet www.piratesworld.fr est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

8.2. En outre, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 9. DROIT APPLICABLE – LANGUE

9.1 Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

9.2 Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française et anglaise. Seul le texte français fera foi en cas de litige.

ARTICLE 10. LITIGES

10.1. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité,

leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

10.2 Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois

site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>,

email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

ARTICLE 11. INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles du Produit, compte tenu du support de communication utilisé et du Produit concerné ;
- le prix des Produits et des frais annexes (livraison) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi des Produits, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique de commander sur le site Internet www.piratesworld.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ARTICLE 12. DISPOSITIONS DIVERSES

12.1. Les présentes conditions particulières de vente sont soumises au droit français et relève des tribunaux compétents à Béziers.